
Séance plénière

Décision Modificative 2 (DM2)

18/11/2024

« *Se donner un avenir* »

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. JEAN-LUC GLEYZE

Face à la dureté du moment, il nous faut une intelligence collective, une énergie sociale et coopérative. Les dernières annonces du Premier Ministre aux Assises des Départements de France ne laissent aucun doute sur le fait que **nous avons et allons tous avoir moins : association, commune, région, métropole...**

Ne laissons pas ces contraintes qui nous sont imposées nous opposer. La lutte doit s'engager du bas vers le haut, pas entre nous.

Nos actions sont réciproques, nos vulnérabilités partagées, nos destins liés. Quand nos partenaires en première ligne, sont en difficulté, les collectivités locales, de leur côté, s'effondrent. Et réciproquement.

Aujourd'hui, c'est autant notre **pouvoir d'agir que les moyens que nous avons pour agir :**

Garantir l'évolution dynamique de la TVA tel que le Gouvernement s'y était engagé voici 2 ans pour compenser la disparition du foncier bâti ? Parole reniée.

Le prélèvement de 2% sur nos recettes de fonctionnement annulé ? Une réduction dite « significative », mais **le prélèvement reste maintenu.** Parole trompeuse.

Quant aux **300 millions d'euros** à se répartir entre 100 départements pour accompagner nos EHPAD, pour développer la mobilité des aides à domicile, et compenser un peu mieux les prestations pour les personnes âgées et handicapées ; c'est là encore **loin des 6 milliards que nous avons perdus en recettes de droits de mutation.**

Quand la parole ne vaut plus l'Homme, la confiance n'a plus droit de cité.

Mais sommes-nous vraiment étonnés ? Non, bien sûr, car **l'équation budgétaire mortifère** qui dicte le programme gouvernemental reste la même :

moins de dépenses consacrées au service public = dégradation du service public = renoncement à les utiliser (non recours, rupture de soins, etc.) = injonction à la rentabilité impossible = privatisations par souci « d'efficacité » = injustice sociale et inégalité républicaine entre les citoyens

C'est pour manifester notre **opposition unanime et transpartisane** à cette spirale infernale que nous avons adopté une résolution réunissant les 103 départements de France.

Cette **entente cordiale** vise à réaffirmer que la **solidarité est un devoir, un investissement social, pas une « charge »**. Si elle a un coût, elle n'a pas de prix.

Cette résolution départementale établit une **rationalité collective** qui **démontre l'absurdité dogmatique de la « rationalité économique »** gouvernementale.

La lutte qui s'ouvre est celle d'une mobilisation collective pour **stimuler nos sénatrices et sénateurs en vue du passage au Sénat**, et maintenir la pression sur le Gouvernement.

Rappelons-nous que si les textes des PLF sont adoptés dans leur version originelle, nous représenterions 44% de l'effort des 5 Mds € nécessaires à l'équilibre budgétaire de l'Etat.

Mais l'arbre du budget cache la forêt des inégalités !

Assez de cette vision court-termiste et consumériste.

Ce dont nous manquons, c'est d'abord de **services publics décemment financés, services qui sont notre patrimoine commun**, c'est **d'une vision de long terme sur ce qu'est l'action publique et la fonction publique**.

Ce que l'on attend d'un Département, d'un service public en période d'effondrement de la nation solidaire et de la complexification de la sphère sociale :

c'est qu'ils soient fidèles à **l'expression de notre désir de collectif** ;

c'est qu'ils restent la maille fine **de notre Etat social** dont les actions doivent être universelles et **proportionnées** selon les vulnérabilités de chacun pour **réduire les inégalités**.

Les agentes et agents des collectivités locales, tous les partenaires qui travaillent quotidiennement avec nous « **ne peuvent “disparaître”, faire défection ou se retirer dans leur vie privée quand la société est menacée** [...]. Ils doivent être là, rester “en première ligne”, c'est-à-dire au contact direct, régulier, frontal – et donc parfois douloureux – des usagers », pour reprendre les mots de Nadège Vezinat dans son ouvrage *Le service public empêché*.

Rappelons-nous ce que signifie le service public « à la française ». C'est **le pilier de l'Etat social**, celui qui déploie la solidarité sociale nationale.

D'où la nécessité que ses activités soient **soustraites au marché pour dépendre seulement de la « puissance publique » et des partenaires qu'elle a choisi parce qu'ils partagent le même projet de société**.

Mais quand les départements décrochent, c'est toute la nation solidaire qui vacille.

Je n'ai pas peur de le dire : **c'est moins l'avenir des départements qui m'importe, que celui des Girondines et des Girondins, des Françaises et des Français**.

Parce que je refuse qu'un parent, qu'un enfant, qu'un aîné vive ce que décrivent *Les Fossoyeurs* dans les EHPAD ou *Les Ogres* dans les crèches...

Sans nos partenaires, sans notre service public de proximité, qui assurera nos missions à notre place et avec quels moyens dans cette période de

rude et durable disette budgétaire ? La question sans réponse se suffit à elle-même.

Des **associations** vitales pour l'émancipation, des **services publics communaux**, des **Ehpad**, des **structures** pour personnes handicapées, pour la protection de l'enfance sombrent dans des déficits qu'elles n'arrivent plus à combler. Quant à nous, nous n'avons plus les moyens financiers de les soutenir.

Résultat ? **Près de 80 % des Ehpad publics sont en situation critique**. Et il en sera ainsi de nombreux établissements médico-sociaux qui ferment et fermeront brutalement, des associations qui disparaîtront...

Le **club de rugby** de nos enfants.

Les **associations d'insertion par l'activité économique**, qui peinent à accompagner les personnes en insertion faute de moyens pour payer leurs salaires. Un comble **quand le Gouvernement prétend augmenter ses ambitions sur l'accompagnement vers l'emploi** !

La **salle de théâtre** qui accueille le Groupe d'Entraide Mutuelle TERTIO pour jouer sa pièce.

Les **associations pour les droits des femmes**, en grande difficulté pour continuer de les accompagner dans la planification familiale, l'accès à la contraception, à l'IVG, ou encore protéger et accompagner les femmes victimes de violences. **Cette dégradation est inacceptable quand, outre-Atlantique, tous ces droits sont brutalement remis en cause**.

Les **repas de nos collégiennes et collégiens** pour que toutes et tous aient accès à un repas de qualité, grâce à un prix accessible : **3 euros** au lieu de 9 euros sans notre prise en charge.

La situation actuelle nous oblige : **face à l'effondrement social, démocratique, climatique, c'est d'abord sur le terrain que nous devons nous rassembler plus et mieux**.

Nous devons **mobiliser toute l'énergie sociale** disponible.

Construire une approche **globale** des droits et développer un **angle préventif**, où l'éducation et le « prendre soin » jouent un rôle central.

Mettre en avant, d'abord et toujours, la nécessité de **penser la protection sociale comme un « investissement social »** dégagé de toute injonction à la rentabilité !

Le soin que nous apportons aux plus fragilisés et l'action publique liée sont et doivent rester notre socle commun.

Les négliger, c'est contribuer à accroître la défiance envers la démocratie et à creuser les inégalités. Nous n'en serons pas les complices.

C'est d'abord et toujours *d'ici d'en bas* que nécessité doit faire loi.

D'abord et toujours **prendre des risques, en responsabilité, pour préserver les solidarités qui nous unissent et sont les fondations de notre nation.**

D'abord et toujours **conjuguer nos vulnérabilités partagées pour renforcer notre solidarité.**

Nous devons **puiser du côté de nos vulnérabilités**, les penser **une source** à laquelle nous animerons notre **lutte**, notre **cause commune d'une société équilibrée et juste** autour des **biens communs et du service public à défendre.**

Ils sont essentiels pour **consolider nos pouvoirs d'agir**, au nom des Girondines et des Girondins, et dans leur intérêt.

Alors, comme c'est toujours le cas dans cet Hémicycle quand les Girondines et les Girondins sont menacés, soyons d'abord unis et solidaires.

Mobilisons-nous le **14 décembre à l'Immeuble Gironde** pour dire ensemble, **avec tous nos partenaires**, acteurs de l'intérêt général, que nous ne nous transigerons pas face aux **responsabilités légales et morales qui sont les nôtres !**

Le 14 décembre, rassemblons-nous pour **se donner l'espoir**, pour **se donner un avenir.**